



# LE MACHINISTE

Solidarité | Égalité | Justice

## Action politique

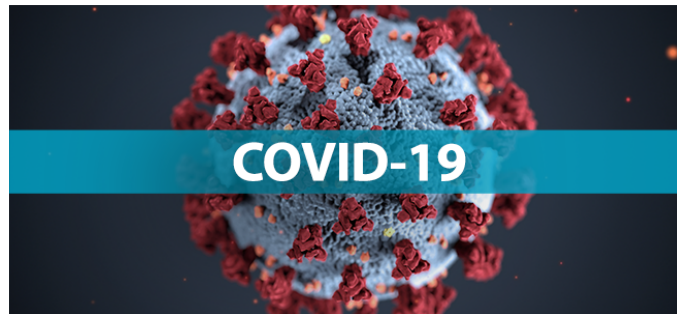
Le 25 février dernier, durant la journée de lobby du CTC au Parlement fédéral, nos confrères du Comité d'action politique, Frédéric Labelle et Hrvoje Golek furent présents à Ottawa.

Ils ont rencontré Pablo Rodriguez, leader du Gouvernement à la Chambre des communes et Député libéral de Honoré-Mercier ainsi que Louise Chabot, Députée du Bloc Québécois pour Blainville.

Les sujets abordés: Assurance-médicaments pour tous les Canadiens, protection des régimes de retraite en cas de faillite, salaire minimum fédéral de \$15, lutte contre la violence et le harcèlement en milieu de travail, modification de l'article 47.3 du Code canadien du travail dans le but d'éliminer la pratique de roulement de contrat dans nos aéroports et présentation de la Politique de l'AIMTA visant une stratégie nationale aérospatiale.

## Message de l'AIMTA

Un message de notre Président International Robert Martinez Jr. et de notre Vice-président canadien Stan Pickthall sur le COVID-19 se retrouvent sur [www.goiam.org](http://www.goiam.org) et [www.iamaw.ca](http://www.iamaw.ca).



## Pandémie du COVID-19

La pandémie du COVID-19 nous frappe fort ces dernières semaines, ne sachant pas si la mesure du Gouvernement provincial se terminera le 13 avril prochain. C'est une des raisons pour lesquelles le Syndicat ne pouvait accepter la proposition patronale. Celle-ci aurait causé aux membres d'être endettés envers la Compagnie pour 150, 200, 300 heures ou même plus, sans avoir de moyens réalistes pour rembourser cette "dette". Pour le Syndicat, cette proposition ne représentait aucunement une option envisageable.

Depuis, un gros volume de courriels, commentaires et questions ont été adressés au Syndicat, en particulier, ceux qui traitent de nos assurances collectives durant la situation de mise à pied d'urgence. Tel que spécifié dans d'autres communications syndicales, nous serons techniquement couverts jusqu'au 30 avril, mais sachant que les choses changent à chaque jour et que nous ne savons pas présentement les intentions de nos gouvernements, en ce qui a trait à nos assurances collectives durant cette pandémie. Nous allons rester en contact avec notre représentant syndical en assurances-collectives et notre Comité de retraite afin d'obtenir les réponses à vos questions.

### *Rester unis et passer à travers la désinformation patronale*

Durant cette crise, nous avons eu la chance de vivre et voir les mêmes choses que nous devrions nous attendre de l'Employeur durant les prochaines négociations. C'est-à-dire, nous attendre à plus de concessions. Pour cette même raison, nous vous demandons de continuellement consulter le *Guide pratique en période de négociation collective* que nous vous avons fourni en octobre dernier.

Tel que mentionné dans ce guide à la page 14, l'Employeur tentera de manipuler ou de soudoyer certains employés pour en faire ses porte-paroles dans le Syndicat, en plus, il se servira des périodes de crise pour



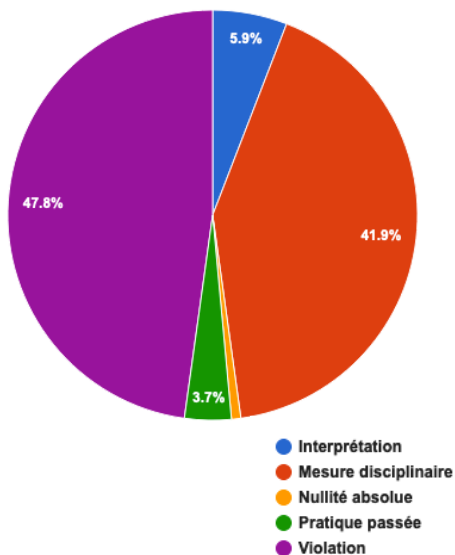
## Rapport du Comité d'atelier RRC

En date du 30 mars 2020, le Comité d'atelier a constaté qu'il y avait présentement 50 griefs ouverts à différentes étapes du processus de griefs. De ce nombre, 25 griefs sont en attente d'arbitrage, parmi lesquels certains ont déjà une date d'audience.

Pour ce qui a trait au grief 18-027 pour la caméra au banc d'essai, les audiences sont terminées et nous sommes en attente d'un jugement de l'arbitre.

L'implantation du logiciel de gestions des griefs, *Grievance Manager*, le 1er janvier 2018, nous a permis d'analyser un sommaire de tous les griefs syndicaux déposés depuis. Voici un survol des raisons de litiges.

(Voir tableau ci-dessous)



nous présenter comme des irresponsables. Il est donc primordial de garder ceci en tête et de porter une attention spéciale aux pages 11-12, 14, et 17 de ce guide.

### Divulgarion d'informations traitant de requêtes RH de RRC

Certains membres nous ont fait part que des superviseurs leur disent de "demander au Syndicat" les réponses aux questions d'assurances collectives, entre autres, et pour toutes autres questions. Ceci est inacceptable, car l'Employeur a un devoir et une obligation de répondre à ses employés, et ce, dans un temps raisonnable. On vous invite alors, pour toute question d'assurances de contacter M. Hosam Azara à Rolls-Royce Canada à l'adresse courriel suivante [hosam.azara@rolls-royce.com](mailto:hosam.azara@rolls-royce.com).

Pour ce qui est de l'assurance-emploi et la manière de faire la demande, je vous prie de consulter la *Trousse d'assurance-emploi* qui est disponible sur notre site web [www.aimta869.ca](http://www.aimta869.ca). Ce document compréhensif et détaillé a été préparé par nos consœurs Heather Kelley et Ivana Šaula du Bureau canadien de l'AIMTA afin de vous guider et vous épauler, membres à travers le Canada, qui vivent ces moments difficiles.

Nous savons que la situation actuelle que traverse le monde entier est très inquiétante, spécialement pour tous les travailleuses et travailleurs dans notre industrie. Sachez que nous sommes à vos côtés et nous allons passer à travers cette crise ensemble. S'il vous plait, respectez les directives de nos gouvernements de distanciation sociale et ne sortez qu'en cas de nécessité.

## Mises à jour sur les négociations de notre Convention Collective

Vos représentants syndicaux tiennent à vous remercier d'avoir pris le temps de répondre au sondage qui a été distribué en octobre dernier. Depuis, tous les commentaires et réponses ont été analysés et catégorisés. Le livret de demandes syndical a été rédigé et développé en fonction de vos demandes. Sachez que vous avez été entendus. Il suffit maintenant de le peaufiner.

Une date de rencontre avec le côté patronal en mai avait été convenue, mais nous croyons que cette date sera reportée ultérieurement, s'expliquant par la pandémie mondiale actuelle. Nous communiquerons avec vous prochainement.



En solidarité,

**PLUS UNIS QUE JAMAIS**